

7o L'emploi systématique de la scopolamine en chirurgie diminue les vomissements chloroformiques, enraye la période d'excitation, de même que ces syncopes foudroyantes attribuables à l'agent volatil, de plus, bon nombre d'affections du poulmon, du foie, des bronches, des reins, dont l'origine remonte à l'irritation des épithéliums de ces organes sous l'influence prolongée de la molécule gazeuse, seront évitées.

8o Les vomissements post-opératoires, lorsqu'ils existent, sont proportionnels à la dose de chloroforme utilisée, et non à celle de la scopolamine.

## SOCIÉTÉS SAVANTES

### Société Médicale de Montréal.

Séance du 18 Décembre 1906

M. Rod. Boulet, occupe le fauteuil présidentiel.

Membres présents : MM. Archibald, R. Boulet, S. Boucher, B. Bourgeois, Bourgeois, Brisset, Bousquet, J. Décarie, Dagenais (conseiller municipal), F. de Martigny, Desloges, Dion, Ethier, Grenier, Gadois, (conseiller municipal), Harwood, Handfield, Lesage, J. Leduc, Lamontagne, Lebel, Marien, Masson, Marcell, Nault (pharmacien), Rousseau, Racicot, Ricard, St-Jacques, Verner.

M. A. Laramée donne lecture du procès verbal de la dernière séance ; rapport adopté. Puis on passe à l'ordre du jour.

1o Motion par M. E. St-Jacques, M. St-Jacques, propose secondé par M. Harwood : Qu'il soit agréable à la société médicale de Montréal, d'accepter un code d'éthique médical, comme les autres sociétés, et qu'un Comité, composé des membres du Bureau de l'année 1906 et ceux nommés pour l'année 1907, soit chargé d'en jeter les bases et de faire rapport.

Adoptée à l'unanimité.

On procède à l'élection de membres titulaires. MM. C. Larocque, Geo. Dupont, Eug. Gagnon, sont élus par un vote unanime.

Le lait à Montréal, par M. J. E. Laberge, bactériologiste de la Cité de Montréal. Nous regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs l'intéres-

sante communication présentée par M. Laberge. Cette question est à l'ordre du jour et, c'est certes par une discussion suivie que nous parviendrons à pouvoir mettre à exécution les nombreuses résolutions qui sont adoptées. Les conclusions du travail de M. Laberge couvrent un vaste champ, et sont d'une grande valeur. Leur exécution certes rencontrera quelques difficultés, mais, une lutte ardue et continue, donnera, nous en sommes assurés les meilleurs résultats.

M. J. Décarie suggère l'établissement de crèmerie, où le peuple pourrait s'approvisionner de lait plus propre et mieux surveillé, empêchant ainsi les petites épiceries de vendre ce produit dans des conditions tout-à-fait défectueuses et malsaines pour la vie des petits :

M. Harwood, croit que le meilleur moyen de pouvoir arriver à un résultat quelconque, c'est de faire l'éducation du consommateur.

M. Marien, rejette la persuasion et il croit que la loi devrait être appliquée dans toute sa rigueur.

Les membres de la Commission, nommée sur proposition de M. F. Monod, doivent avoir leur première séance, mercredi le 19 décembre.

M. Ethier, fait le rapport de l'état des finances de la Société Médicale.

#### DEPENSES DURANT L'ANNEE 1905 DU 3 OCT 1905 AU 1er DEC. 06

Timbres.....	\$22.00
Impressions :—	&
M. Carmel.....	31.00
F. Sourds-Muets.....	17.40
Union Médicale.....	13.00
Enveloppes-Papeterie.....	1.15
A. M. Firon.....	20.00
Argent remis dû à M. Asselin.....	2.50
A. M. Boulet pour cartes géographiques offertes à M. Triboulet.....	6.00
	<hr/>
	\$113.55

#### RECETTES

Argent en caisse.....	\$40.65
Inscriptions du 3 Oct. 1905 à juin 1906.....	85.00
Inscriptions pour l'année 1907, dû le 1er Octobre 1907.....	120.00
	<hr/>
Recettes.....	\$245.65
Dépenses.....	113.55
	<hr/>
Montant en caisse.....	\$132.10